



La Ville de Saint-Brice-Sous-Forêt
Val d'Oise – territoire de 15 182 habitants

Agent de police municipale (H/F)

Poste permanent à temps complet, recrutement selon conditions statutaires
Cadre d'emplois catégorie C : agent de police municipale

Située à 20 km de Paris, dans le département du Val d'Oise, le territoire de Saint-Brice-Sous-Forêt bénéficie d'un cadre de vie harmonieux et paisible. Son dynamisme économique et urbain côtoie une nature verdoyante incarnée par la forêt domaniale de Montmorency toute proche.
L'équipe municipale fait de la sécurité, de la tranquillité et du bien-être des habitants une priorité.

Placé(e) sous l'autorité du chef de la police municipale et de l'Adjoint au Chef, vous aurez en charge le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Vous assurerez une relation de proximité avec la population. Vous exercerez également des actions de police administrative et judiciaire.

Missions :

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du Maire
- Prendre en charge les interventions liées à l'hygiène et à la salubrité
- Informer les administrés de la réglementation en vigueur
- Identifier les quartiers de la commune qui nécessitent une surveillance particulière
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route
- Prendre les mesures appropriées pour veiller à la sécurité des personnes et des biens
- Surveiller la sécurité aux abords des établissements scolaires
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies
- Rendre compte par écrit ou par oral au chef de service et à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- Etablir et rédiger des rapports d'activités
- Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service
- Porter assistance à des personnes en situation de crise d'urgence
- Veiller au bon fonctionnement et à la conformité des moyens matériels (radiocommunication, véhicules, etc.).

Vos atouts :

Vous possédez une expérience réussie dans l'exercice du métier d'agent de police municipale et des connaissances approfondies dans le domaine juridique de la sécurité.
Doté(e) de réelles capacités d'adaptation et d'anticipation, vous maîtrisez les procédures et qualité rédactionnelle.
Vous maîtrisez également l'outil informatique.

Avantages liés au poste :

Avantages liés au poste :
Rémunération statutaire, prime de fonction et IAT (coefficient 8)
CNAS
Participation complémentaire santé et prévoyance.

A savoir :

Travail en extérieur
Permis B obligatoire
Temps de travail : 37 heures hebdomadaires, 5 semaines de congés annuels et 12 RTT
Cycle de travail : Brigade de journée et brigade de soirée en alternance
16 heures supplémentaires mensuelles de nuit, heures supplémentaires de dimanche durant la

période estivale et en lien avec les manifestations
Astreintes

Equipement :

Moyens matériels à disposition : pistolet semi-automatique 9mm, tonfa, bâton télescopique, générateur aérosol grande capacité, radio individuelle, PVe, Radar, 2 véhicules, 2 vélos électriques

Poste à pourvoir rapidement

Les candidatures (lettre de motivation et CV détaillé) sont à transmettre à
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville – 8 rue Jean-Jacques Rousseau – 95350 SAINT BRICE SOUS FORET
ou par mail à : recrutement@saintbrice95.fr